
589^{ème} séance plénière

FSC Journal No 595, point 3 de l'ordre du jour

DÉCISION No 7/09
GUIDE DES MEILLEURES PRATIQUES SUR LES CONTRÔLES
À L'EXPORTATION ET LE TRANSBORDEMENT
CONFORMÉMENT À LA RÉOLUTION 1540
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS),

Rappelant sa Décision No 10/06 intitulée « Appui à la mise en œuvre nationale de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité des Nations Unies », conformément aux recommandations formulées dans les rapports d'avril 2006 et de juillet 2008 du Comité du Conseil de sécurité de l'ONU établi en vertu de la résolution 1540 (2004) (Comité 1540), qui soutient l'élaboration d'un ensemble de guides des meilleures pratiques reflétant la structure de la résolution,

Notant que les guides constitueraient un recueil de pratiques recommandées (comme indiqué dans le document de réflexion FSC.DEL/246/07 (2007)) en matière de mise en œuvre et pourraient faciliter la poursuite de l'élaboration de plans d'action nationaux - par les États participants et d'autres qui auraient accès à ces guides - et favoriser une meilleure coordination des activités d'assistance au niveau régional,

Reconnaissant qu'un tel ensemble de guides des meilleures pratiques pourrait également être utile aux partenaires de l'OSCE pour la coopération et à d'autres États membres de l'Organisation des Nations Unies qui font savoir que certains États cherchent à obtenir des informations supplémentaires sur ce qu'il faut entendre par « contrôles appropriés » dans les domaines de la sécurité aux frontières ainsi que des contrôles à l'exportation et de la protection physique des technologies biologiques, chimiques, nucléaires et connexes. De surcroît, plusieurs États notent qu'ils seraient mieux à même de remplir en temps voulu et d'une façon efficace les obligations découlant de la résolution s'ils pouvaient s'appuyer sur une plus grande capacité institutionnelle et une plus grande expertise,

Appréciant le travail accompli par les États participants pour mener à bien cette tâche,

Décide :

- D'accueillir favorablement l'élaboration du guide des meilleures pratiques sur les contrôles à l'exportation et le transbordement (FSC.DEL/65/09/Rev.3) et d'en approuver la publication.